



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

organismes publics

Question écrite n° 41602

Texte de la question

M. Renaud Muselier appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur les vives inquiétudes exprimées par l'ensemble de la communauté scientifique concernant la politique du Gouvernement en matière de recherche. Ils lui reprochent en effet de transformer de manière unilatérale le système de recherche publique français. Les 60 propositions de la mission parlementaire Cohen-Le Déaut semble avoir été oubliées alors qu'elles devaient servir de base aux négociations entre les organisations syndicales et le ministère. Par ailleurs, la faible augmentation (+ 1 %) du budget civil de la recherche et développement a pour conséquence directe une baisse de la somme allouée par la France à la recherche. En outre, cette politique budgétaire s'accompagne d'une régression du nombre d'emplois scientifiques. Le recrutement de jeunes chercheurs est pourtant essentiel pour l'avenir de la recherche en France. A l'heure où tous les pays industrialisés réalisent un effort important en matière de recherche, cette politique semble aller à l'encontre des intérêts tant scientifiques qu'économiques de la France. En conséquence, il lui demande de clarifier la situation, et donc de faire part de ses intentions dans ce domaine fondamental qu'est la recherche.

Données clés

Auteur : [M. Renaud Muselier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41602

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2000, page 957